

# Bulletin d'adhésion 2023

Adhésion valable du 01/01/2023 au 31/12/2023

NOM .....

PRÉNOM .....

ENTREPRISE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... COMMUNE .....

TÉLÉPHONE .....

E-MAIL .....

## VOUS ÊTES :

### AGRICULTEUR

Certifié en bio     En conversion     En conventionnel

Je pratique la vente directe

Je vends mes produits à la restauration collective (cantines, plateforme MBE...)

Type de production : .....

EN INSTALLATION : 60 €

AGRICULTEUR (à titre individuel) : 120 €

PLUSIEURS AGRICULTEURS en société : 180 €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine

### DISTRIBUTEUR / TRANSFORMATEUR : 120 €

Détail : .....

### ASSOCIATION ET PARTICULIER : Montant libre, minimum 20 €

### DON LIBRE : en plus de mon adhésion, je souhaite donner ..... €

je souhaite recevoir le bulletin maraîchage

je souhaite recevoir le bulletin technique grandes cultures

#### MODE DE RÈGLEMENT :

• Chèque (à l'ordre d'Agrobio Deux-Sèvres)

• Virement. Coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 1170 6000 2156 0124 7724 028

BIC : AGRIFRPP817

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique, seront utilisées à des fins statistiques et pour envoyer des informations du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine. En remplissant ce bulletin vous donnez votre accord pour le traitement et l'utilisation de vos données dans ces conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à vos informations en nous contactant.

J'accepte de recevoir des messages par SMS (agenda, rappel d'inscription aux formations,...) Possibilité de se désinscrire à tout moment.

## Qui sommes-nous ?

• Agrobio Deux-Sèvres est une association composée de producteurs et également d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique (transformateurs, distributeurs, consommateurs...).

• Agrobio Deux-Sèvres travaille pour un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique en Deux-Sèvres.

• Agrobio Deux-Sèvres représente les producteurs biologiques de Deux-Sèvres au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) Nouvelle-Aquitaine et de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

20, rue de l'Anjou 79130 SECONDIGNY

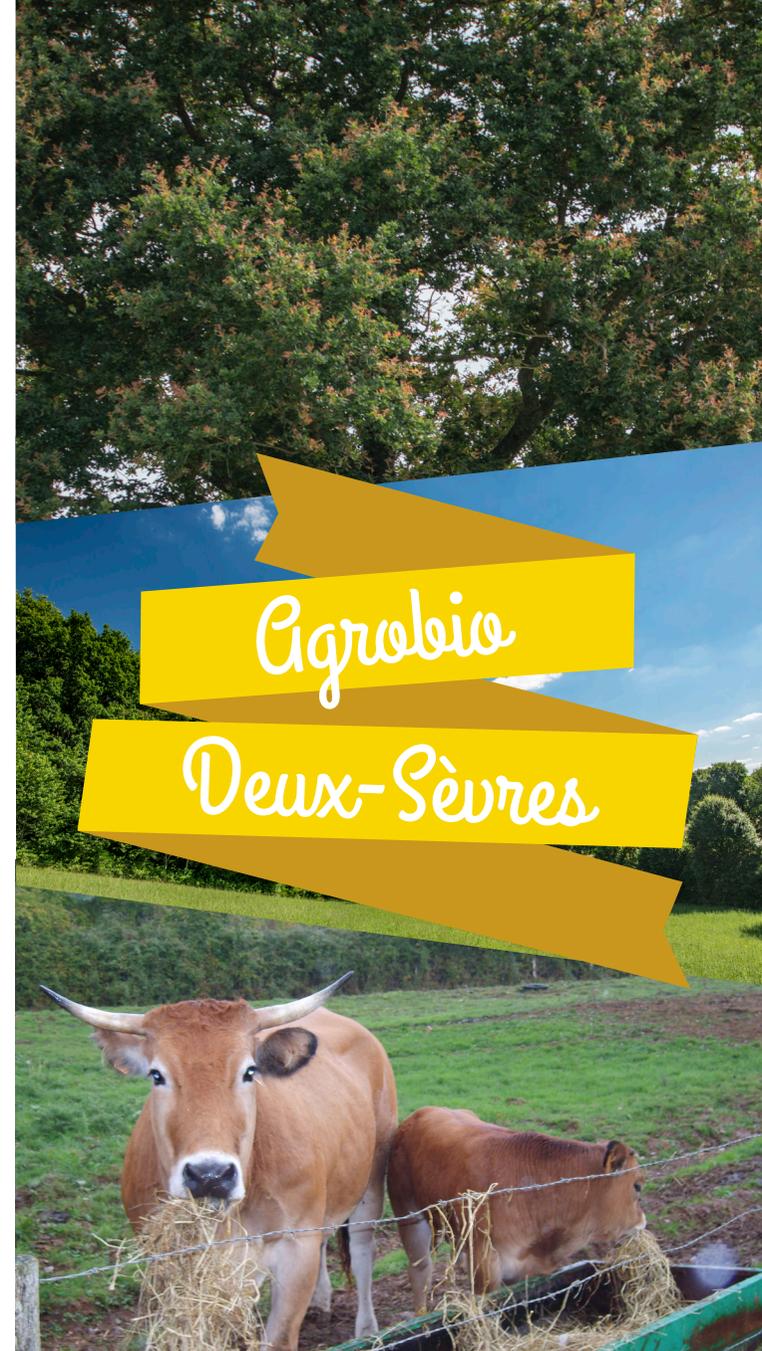
Tél. 05 49 63 23 92

agrobiods@orange.fr

Agrobio Deux-Sèvres est soutenue financièrement par :



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •



# Les missions de la Fnab

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les batailles au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'impôt, réforme de la PAC).

# Les missions de Bio Nouvelle-Aquitaine

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- BioNouvelle-Aquitaine fédère les groupements d'agriculteurs biologiques présents sur les 12 départements de la région.
- Une équipe de 40 salariés est mise à disposition pour les groupements départementaux.
- Les actions sont organisées autour de 4 pôles : stratégie, économie et territoire, futurs bio et production.
- Chaque groupement départemental définit ses priorités sur son territoire.

# Agrobio Deux-Sèvres

Échelon départemental de la fédération régionale et de la fédération nationale pour l'agriculture biologique



# Pourquoi adhérer à Agrobio Deux-Sèvres ?

## ÊTRE INFORMÉ

- Actualités de la filière
- Évolutions réglementaires
- Infos aides financières à la bio
- Bulletins et guides techniques
- Infos bio du département
- Petites annonces

## ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans votre démarche d'installation, conversion ou transmission

## ÊTRE RÉFÉRENCÉ

dans le guide et annuaires des producteurs bio de mon département

## BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- Pour toutes les formations organisées par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine (plus de 200 dates par an)
- Pour des outils de communication (panneaux bio, cabas, sachets krafts, ...)
- Pour toutes nos prestations techniques

## ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser votre production biologique

## ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors des rencontres techniques organisées (maraichage, arboriculture, élevage, grandes cultures...)

## DÉVELOPPER VOS CIRCUITS DE VENTE

Agrobio Deux-Sèvres peut vous mettre en relation avec les demandeurs de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés, filières de commercialisation...)

**ADHÉRER À AGROBIO DEUX-SÈVRES, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU LOCAL, DYNAMIQUE ET CONVIVAL !**

# Les missions d'Agrobio Deux-Sèvres

- Représenter et défendre les intérêts des producteurs bio.
- Accompagner les producteurs dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- Faciliter l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio.
- Développer des filières bio, locales et solidaires.
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

## COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, Agrobio Deux-Sèvres reverse une partie :

- > à la FNAB, fédération nationale
- > à Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale
- > à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.